



Démographie

Près de trente fois plus de centenaires en cinquante ans

Dans *Insee Première* n°1943 d'avril 2023, Nathalie Blanpain (Insee) traite des centenaires en France ⁽¹⁾. La France métropolitaine est le pays européen qui compte le plus de centenaires, devant l'Espagne, l'Italie et la Suisse. Parmi ces centenaires, la moitié vit encore à domicile, les autres sont en institution. En 2023, la France compte 30 000 personnes âgées de 100 ans ou plus, soit près de 30 fois plus que dans les années 1960-1975 (ils étaient 1 100 en moyenne sur ces années). De 1975 à 2015, leur nombre a augmenté continûment au rythme de 8 % en moyenne par an. De 2015 à 2019, le nombre de centenaires a chuté (déficit de naissances durant la Première Guerre mondiale). Depuis 2020, il s'est fortement accru (+ 15 % par an en moyenne entre 2020 et 2023) du fait de naissances plus nombreuses à partir de 1920.

Jeanne Calment ayant vécu jusqu'à 122 ans reste une exception. Aujourd'hui, en France, 91 % des centenaires sont âgés d'au plus 103 ans. Cependant, la probabilité d'atteindre l'âge de 100 ans a nettement augmenté : 6 % des femmes et 2 % des hommes nés en 1940 deviendraient centenaires ⁽²⁾.

La mortalité des femmes est plus faible que celle des hommes, et ce à tout âge. En 2023, 86 % des centenaires sont des femmes, et les personnes que l'on appelle « super-centenaires », au-delà de 110 ans, sont presque toutes des femmes.

La probabilité de devenir centenaire augmente également avec le diplôme : il y a deux fois plus de centenaires parmi les diplômés du supérieur que parmi les non-diplômés. Les femmes âgées de 70 à 75 ans en 1990 sont 7 % à atteindre l'âge de 100 ans lorsqu'elles sont diplômées du supérieur, soit deux fois plus que celles sans diplôme (3 %). De même pour les hommes, avec 3 % qui atteignent l'âge de 100 ans parmi les diplômés du supérieur contre 1,5 % pour les non-diplômés. Un niveau de vie plus élevé qui favorise l'accès aux soins ou encore l'exercice de métiers moins physiques constituent quelques éléments d'explication...



Santé publique

Les plus âgés, les ouvriers, les agriculteurs...

Quelque 265 000 hospitalisations potentiellement évitables (HPE)

Dans *Études et Résultats* n° 1262 d'avril 2023, Alice Bergonzoni, Blandine Legendre et Jeanne Richet, avec la collaboration de Samuel Alain, explorent les risques d'hospitalisations potentiellement évitables ⁽³⁾. Cette étude s'inscrit dans la suite d'un guide méthodologique qui appelait à des analyses complémentaires pour apprécier les liens entre l'offre de médecine de ville, l'intensité de recours aux soins primaires, les facteurs sociodémographiques et épidé-

(1) – « 30 000 centenaires en France en 2023, près de 30 fois plus qu'en 1970 » (4 pages).

(2) – Les projections de population jusqu'en 2070, réalisées à l'automne 2021, estiment les effectifs de population par sexe et âge au 1^{er} janvier de chaque année en France.

(3) – « Les hospitalisations potentiellement évitables touchent davantage les ouvriers et les agriculteurs » (7 pages).

miologiques et les hospitalisations potentiellement évitables (HPE). S'il n'y a pas de consensus scientifique pour définir ces dernières, le guide méthodologique s'appuie sur une liste de pathologies chroniques pour lesquelles une prise en charge plus efficace des patients en ville réduirait les risques d'hospitalisation (asthme, insuffisance cardiaque, déshydratation, etc.). Les hospitalisations comprenant l'une de ces pathologies comme diagnostic principal sont considérées comme potentiellement évitables lorsqu'elles ne comportent pas un ou plusieurs diagnostics associés qui les rendraient compliquées.

En 2017, 265 000 hospitalisations pour des pathologies chroniques ont été enregistrées alors qu'elles auraient pu être évitées par une meilleure prise en charge en ville. Les HPE touchent particulièrement les plus âgés : en 2017, quatre personnes sur cinq avaient 65 ans ou plus, et une sur trois avait 85 ans ou plus. Par ailleurs, 26 % des personnes hospitalisées de manière évitable l'avaient déjà été au cours des cinq dernières années.

Parmi les personnes âgées de 65 à 84 ans, les hommes ont un risque supérieur aux femmes d'avoir une HPE. Ce risque augmente avec l'âge mais d'autres déterminants

entrent en jeu : les personnes vivant seules, celles sans diplôme et certaines catégories socioprofessionnelles sont davantage concernées. En outre, les personnes vivant dans un hébergement de moyen ou de long séjour (maison de retraite, foyer, etc.) ont un risque 57 % plus élevé de connaître une HPE que celles vivant seules – probablement en raison d'un moins bon état de santé initial ou d'une moindre autonomie, ayant justifié le recours à ce type de service.

Les ouvriers ont un risque 1,43 fois plus élevé d'avoir une HPE que les employés, et les agriculteurs 1,38 fois plus élevé. Les conditions de travail et l'exposition à des facteurs de pénibilité de ces catégories socioprofessionnelles au cours de leur vie active pourraient influencer sur leur état de santé à la retraite et donc sur la probabilité d'avoir une HPE.



Économie

Délocaliser : des motivations... et des obstacles !

Dans [Insee Première n° 1942 d'avril 2023](#), Louis Le Clainche et Florian Lézec (Insee) analysent les stratégies d'externalisation ou de délocalisation des entreprises de 50 salariés, implantées en France, des secteurs principalement marchands non agricoles. Ainsi, entre 2018 et 2020, 5,9 % d'entre elles ont externalisé en France au moins une de leurs activités. De plus, sur la même période, 1,7 % ont délocalisé des activités à l'étranger ; 1,1 % ont envisagé de le faire.

Les multinationales (22,8 % des entreprises de 50 salariés ou plus) ont délocalisé en plus grande proportion, et ce d'autant plus si elles sont sous contrôle étranger (7,3 %). Les entreprises indépendantes (23,9 % de l'ensemble) et les groupes franco-français (53,4 %), souvent moins exportateurs, ont très peu eu recours aux délocalisations.

Entre 2018 et 2020, ce sont les entreprises des activités spécialisées, scientifiques et techniques, qui ont le plus fré-

quemment délocalisé (3,5 %), et en particulier celles de la publicité et des études de marché. Le deuxième secteur est celui de l'industrie manufacturière (2,9 %). Comme ce secteur regroupe 25,4 % de l'ensemble des entreprises, il représente 43 % de toutes celles ayant délocalisé sur la période.

Parmi les entreprises ayant délocalisé, 72 % l'ont fait en Europe, devant la Chine et l'Inde (23 %).

La première motivation mise en avant est la réduction des coûts de main d'œuvre (55 %). Une autre cause importante est la décision stratégique prise par la tête de groupe (un peu moins de 50 %). A contrario, parmi les obstacles, on trouve les coûts d'ensemble élevés par rapport aux gains attendus, ou encore les barrières linguistiques ou culturelles, puis le besoin de proximité avec les clients actuels, le manque de main d'œuvre qualifiée, les barrières juridiques ou administratives...

La pensée hebdomadaire

« Heureusement, et particulièrement dans le tissu associatif, des personnes imaginent des choses qui n'existent pas encore. Autrement, nous n'aurions pas Emmaüs et Les Restos du cœur. En fait, rien de grand n'est inventé sans utopistes. Ce sont des citoyens et citoyennes qui amènent leur monde plus haut, contre toute attente et tout fatalisme. »

Sandrine Roudaut, prospectiviste et auteure, « L'utopie, vecteur de transformation » (entretien avec Bastien Engelbach), *La Tribune Fonda* n° 250 de juin 2021.